

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

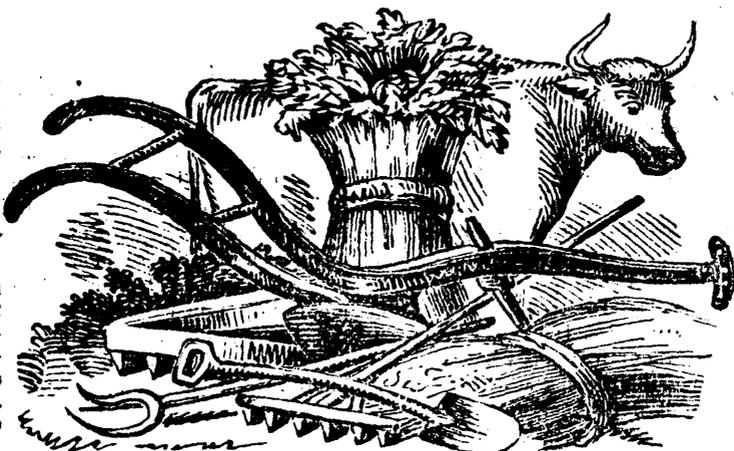
GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Éditeur-Propriétaire
FERMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco. L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1^{ère} insertion, 10 cts. la ligne ; 2^{me} insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : L'entretien du bétail rendu lucratif.
Revue de la Semaine : Le meeting anglais et l'Eglise catholique. — Bismarck et sa persécution contre l'Eglise. — Union prochaine entre les puissances catholiques de l'Europe. — Nouvelles d'Espagne. — L'Eglise en Belgique. — Loi des Ecoles du Nouveau-Brunswick.
Subjects divers : La protection. — Un nouveau moyen d'enseignement agricole. — Les jeunes gens et l'agriculture.
Petite chronique : La Compagnie de Jésus. — Emigrés à New-York. — Fermiers en Angleterre. — De tout un peu.
Recettes : Nouveau remède contre la petite vérole. — Secret pour rendre invisibles les marques de petite vérole et les rides.

nos pères et dont la diminution nous pousse graduellement vers une ruine inévitable.

Mais ce n'est pas là, la seule raison qui doit nous engager à garder la plus grande quantité de bétail compatible avec nos moyens. Il en existe une autre que nous aurions tort de laisser dans l'ombre, car elle est intimement liée aux besoins commerciaux de l'industrie rurale. Nous voulons parler de la facilité de vendre les produits agricoles.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui que la vente en nature des produits de la terre n'est plus avantageuse ; que les grains sont d'un débit difficile et que le transport des fourrages à de longues distances est excessivement coûteux. Tandis que la vente et le transport des denrées animales sont d'une très grande facilité.

Depuis un certain nombre d'années, que nous pouvons faire remonter vers l'époque de l'abrogation du traité de réciprocité que nous avons fait avec les Etats-Unis, les seules denrées agricoles dont la vente nous ait été véritablement avantageuse sont le beurre, la viande et les animaux vivants. Ce sont ces denrées qui ont formé pour le cultivateur le commerce le plus sûr.

Avant l'époque dont nous parlons, le gouvernement américain admettait en franchise nos produits agricoles. Nous nous souvenons qu'alors nous faisons d'immenses ventes d'avoine, de pois et d'orge ; aussi la culture de ces grains se faisait-elle sur une très-large échelle. Il est vrai que ce temps a été marqué par un appauvrissement sensible de nos terres, appauvrissement que nous n'avons pas eu à arrêter par l'usage judicieux des engrais ; mais il n'en est pas moins vrai, non plus, que ces ventes de grains donnaient à nos cultivateurs les moyens de faire d'assez fortes économies.

Aujourd'hui que les avantages d'un traité de réciprocité ou de quelque chose d'analogie nous sont refusés, la nécessité du bétail se fait plus lourdement sentir encore qu'au passé.

Pour comble de malheur, la rareté et le haut prix de la

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.

CAUSERIE AGRICOLE

L'ENTRETIEN DU BÉTAIL RENDU LUCRATIF.

Nous avons souvent démontré que, dans la généralité des situations agricoles, le bétail est d'une nécessité absolue, que sans lui la culture de la terre ne peut être que ruineuse ; et, comme démonstration pratique de nos avancés, nous avons cité des faits patents et connus de tout le monde. Nous avons montré en particulier notre culture canadienne nous s'entretenant chaque année de plus en plus par le fait que nous n'entretenons pas assez de bétail, relativement à l'étendue de nos propriétés cultivées.

C'est au point de vue de la production du fumier surtout que la nécessité du bétail doit être la plus universellement reconnue. L'effet, c'est par le fumier seulement que nous parviendrons à relever la fécondité de nos terres et à leur restituer cette ancienne fertilité qui a fait la fortune de

main-d'œuvre sont venus s'ajouter aux autres souffrances de l'agriculture. La désertion des campagnes est plus que jamais à l'ordre du jour. On quitte les travaux des champs pour aller s'enfermer dans l'air empesté d'une manufacture; on y gagne un salaire, on apparence, plus élevé; mais en revanche, on use ses forces et sa santé, on se crée mille besoins chimériques et après s'être épuisé sous les ordres d'un maître dur et exigeant, on arrive à une vieillesse prématurée sans avoir fait la moindre économie.

Cet engouement de nos travailleurs de la campagne pour les hauts salaires offerts par les centres manufacturiers ne profite qu'aux propriétaires des manufactures, aux boss comme on les nomme généralement. Les ouvriers ne s'en sont jamais enrichis; et l'agriculture en a souffert et en souffre encore énormément.

En face de cette désertion des campagnes, l'industrie rurale a dû nécessairement diminuer ses travaux. De toutes les plantes que nous cultivons le plus généralement, les grains sont, sans contredit, celles qui exigent le plus de frais de main-d'œuvre; et, en même temps que les travailleurs abandonnaient les travaux de la terre, il a fallu diminuer l'étendue consacrée jadis aux céréales. Dans cette situation, lors même que les grains se vendraient aussi bien que par le passé, il ne serait plus possible de les cultiver sur une aussi grande étendue, à moins de donner aux travailleurs les salaires qu'ils obtiennent dans les manufactures, ce qui est tout simplement une impossibilité dans l'état de notre agriculture.

Ainsi, les terres sont pauvres, et il faut les enrichir, les produits de la terre se vendent difficilement, la main-d'œuvre est rare et chère, voilà en quelques mots le bilan de notre situation, et il nous est impossible de la changer.

Tout ce que nous pouvons faire c'est de tirer de cette situation le meilleur parti possible, de faire servir à notre avantage des circonstances qu'il ne dépend pas de nous d'améliorer.

Pour nous aider dans cette œuvre, nous avons le bétail avec ses engrais, si nécessaires pour la fertilisation de nos terres, et ses denrées commerciales, telles que beurre, viande, laine, suif et peaux dont le transport et la vente sont si faciles sur les marchés locaux et étrangers.

Mais pour obtenir du bétail tous les avantages qu'il promet, il faut remplir à son égard certaines conditions sans lesquelles l'entretien de ce bétail est plutôt ruineux que lucratif.

Tous les moyens proposés pour remplir convenablement ces conditions peuvent se résumer en un principe très-simple: *diminuer les dépenses et augmenter les recettes de nos animaux.*

Cependant si le principe est simple, l'application rencontre souvent de grandes difficultés. Il en est un peu de même dans toutes les parties de l'agriculture, et c'est avec exactitude que l'on a dit: la théorie est aisée, mais l'art est difficile.

Néanmoins qui dit difficulté, ne veut pas faire entendre impossibilité; aussi allons-nous indiquer ces moyens aussi complètement que nous le permet le cadre de cette causerie.

La première question qui se présente à l'esprit du lecteur sérieux c'est la *diminution des dépenses*. De toutes les dépenses, la plus importante est celle de la nourriture. Nous dirons donc à nos lecteurs: nourrissez économiquement votre bétail, c'est un des plus sûrs moyens de faire du profit avec vos animaux.

Cependant, ce conseil pourrait être mal compris si nous

ne l'accompagnions de quelques mots d'explication. Nourrir économiquement le bétail ne signifie pas le faire jeûner, le nourrir le plus misérablement possible. Loin de là, l'agriculteur, nous l'avons déjà suffisamment démontré, a le plus grand intérêt à faire consommer à ses bestiaux toute la nourriture la plus propre à leur faire donner les produits les plus abondants. Il nourrira économiquement ses bœufs, ses moutons et ses porcs à l'engrais s'il leur donne une nourriture capable de les engraisser dans le moindre espace de temps possible. Il nourrira ses vaches laitières avec économie si la nourriture élève la production du lait à son plus haut degré. Il nourrira économiquement tous ses animaux à l'entretien s'il les empêche de maigrir. Il nourrira économiquement les femelles pleines, s'il les tient en bon état. Enfin il nourrira économiquement ses jeunes animaux en élève si l'alimentation leur permet de croître rapidement.

Non, l'économie dans la nourriture ne consiste pas dans la réduction de la quantité ou de la qualité des aliments; mais le cultivateur se montrera vraiment économe s'il sait bien choisir les substances alimentaires qui se vendent le moins cher proportionnellement à leurs facultés nutritives. Ainsi, supposons que l'avoine se vende 40 centimes le minot et l'orge 50; or un minot d'orge nourrit autant qu'un minot et demi d'avoine, on aura donc plus d'avantage ici à faire consommer de l'orge de préférence à l'avoine. Le même calcul peut être fait pour tous les autres aliments des animaux.

Le cultivateur se montrera encore économe s'il prépare bien tous les aliments destinés à ses bestiaux, s'il les mélange convenablement, et s'il les distribue régulièrement tant sous le rapport de la quantité que sous celui de la qualité.

Ces données demanderaient d'assez longues explications que nous ne pouvons donner ici; mais nos lecteurs les retrouveront avec tous les détails nécessaires dans nos causeries précédentes, et surtout dans celle du 5 février dernier.

Le second moyen de rendre l'entretien du bétail plus lucratif, c'est *l'augmentation des recettes*. On peut poser de la manière suivante les conditions nécessaires pour que les animaux donnent le plus haut produit possible:

1o. Choisir, pour chaque situation, l'espèce animale la plus convenable, puis dans chaque espèce, la race qui profitera le mieux dans les circonstances où l'on se trouve, et ensuite adopter la spéculation qui réussira le plus complètement avec les moyens dont on dispose;

2o. Apporter tout son temps et ses connaissances à assurer le succès du petit nombre de spéculations que l'on aura choisies, ce nombre ne devant pas dépasser deux ou trois.

3o. Donner au bétail tous les soins qu'exigent la race et la spéculation que l'on a adoptées et lui distribuer la nourriture la plus abondante en se tenant dans la limite de son effet utile.

Afin de bien faire saisir ces conditions nous nous bornerons à supposer une situation particulière que chacun pourra ensuite varier à sa volonté.

Soit un cultivateur établi à une assez grande distance des grandes villes, sur une terre favorable à la croissance des plantes fourragères de toutes sortes. Ce cultivateur devra d'abord étudier la facilité des communications et celle des ventes. Si, dans la situation où il se trouve, le beurre est la denrée qui se vend le plus facilement, ce cultivateur cherchera naturellement à produire le plus de beurre possible. Alors, il choisira les vaches les plus recommandables par la quantité et la richesse de leur lait; et il aura recours aux moyens les plus propres à atteindre le but proposé. Si

les bêtes qu'il possède déjà ne satisfont pas pleinement aux exigences d'une production abondante, il cherchera à les améliorer soit par des croisements, soit par la sélection.

Puis il leur donnera la nourriture la plus capable de provoquer la production d'un lait riche et abondant, il augmentera les rations jusqu'à la limite de leur effet utile et il apportera dans la fabrication du beurre tous les soins qu'exige la formation d'un produit de qualité supérieure.

Dans d'autres situations où la laine ou la viande sont les denrées dont le débit est le plus facile, on conçoit facilement que le choix des races et leur traitement devront être différents. Ici, il faudra choisir des animaux précoces, engraisant avec rapidité, ou bien des bêtes donnant une laine abondante et de bonne qualité; soigner ses bestiaux avec toute l'exactitude qu'exigent leurs productions respectives, les améliorer si la chose est nécessaire, même les remplacer complètement par des races plus parfaites, si l'amélioration menaçait de devenir trop longue et trop coûteuse.

Si chaque cultivateur savait bien choisir ses spéculations et ses races animales, les profits généraux de l'agriculture augmenteraient dans une proportion considérable.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans notre numéro de la semaine dernière, en parlant du grand *meeting* anglais qui avait si fort impressionné la presse européenne, nous disions qu'en général cette assemblée avait été accueillie par l'indifférence publique, et que nous ne pouvions appeler l'opinion de quelques Anglais excentriques et des Allemands, dévoués à Bismarck, qui résident à Londres.

Un journal parisien, le *Constitutionnel*, publiait dernièrement un article dans lequel nous trouvons la confirmation complète de nos assertions. Cette feuille démontre clairement que le *meeting* anglais n'est en aucune manière une manifestation anglaise, et le raisonnement qu'elle fait à ce sujet est de la plus grande exactitude.

..... Quelle raison, se demande le *Constitutionnel*, auraient les Anglais de s'intéresser tout particulièrement à la persécution du clergé catholique en Prusse? Et dans quel but?.....

Aucune, répondit-il.—Puis il ajoute :

..... " L'Angleterre s'est désintéressée, depuis dix ans, de toutes les questions continentales! Elle a laissé démembrer le Danemark, humilier l'Autriche, écraser la France, sans qu'elle ait cru de son intérêt d'intervenir, pas même par un *meeting*! et elle se jetterait aujourd'hui, de propos délibéré, sans nécessité aucune dans la mêlée prusso-catholique? Il faut être bien naïf pour le croire. Quant à nous, nous croyons que ce *meeting* a été provoqué par la diplomatie prussienne, dans un intérêt qui se conçoit au point de vue de M. de Bismarck, en mettant en avant Lord Russell, sir Robert Peel, personnages fort honorables mais dont les noms n'en imposent même plus aux Anglais. C'est une démonstration organisée en Angleterre dans le but de faire miroiter devant les yeux du populaire, en Prusse, l'image du peuple anglais qui approuve et applaudit la campagne anti-catholique de la chancellerie de Berlin.

" Paudrait-il encore une preuve de l'origine prussienne du prétendu *meeting* anglais, nous la trouverions dans les termes des résolutions votées. Des hommes politiques anglais, n'auraient pas formulé ainsi leurs vœux. Déclarer " qu'il est le devoir et le droit des nations de défendre la liberté religieuse et la liberté civile, " c'est dire une banalité, si on l'applique à la question religieuse telle qu'elle est

posée en Allemagne. Dire encore : " Le *meeting* sympathise avec les Allemands dans leur détermination de résister à la politique de cette catégorie de catholiques appelés ultramontains, " c'est faire preuve d'ignorance des faits les plus manifestes, ou bien faire preuve de mauvaise foi.

" ... Le tiers d'une grande nation est opprimé par les autres deux tiers et le mot *ultramontain* est appliqué, à Berlin, à tout catholique. Non, Lord Russell et Robert Peel n'ignorent pas ces faits et ils n'ont pas libellé les résolutions du *meeting* d'hier; ils ont fait acte de complaisance envers quelques amis de Berlin, en prêtant leurs noms voilà tout. Le reste a été fait par des *claqueurs* allemands. L'Europe ne s'y trompera pas.

" Les démonstrations vraiment populaires de l'Angleterre se font autrement et avec d'autres forces. S'il s'était agi du moindre intérêt anglais, on aurait vu non pas 2,000 mais 20,000 citoyens accourir et les *meetings* se seraient organisés dans toutes les grandes villes du Royaume-Uni. Le *meeting* d'hier ne fera donc pas illusion à aucun esprit sérieux en Angleterre ou ailleurs, et Lord Russell lui-même a trop d'esprit pour se tromper à ce sujet; heureusement pour sa réputation, sa vie politique est riche en véritables succès."

— Tant qu'il s'est agi de persécuter l'Eglise, de chasser les ordres religieux, et de s'emparer de leurs biens, les franc-maçons et les libres-penseurs de l'Italie et le gouvernement impie de Berlin se sont entendus comme *larrons en foire*: Pillier les biens ecclésiastiques et refuser aux catholiques toute liberté de conscience c'était, suivant eux, faire acte de patriotisme. Mais aujourd'hui qu'ils sont parvenus à leur fin et que la victoire leur paraît certaine, la zizanie semble vouloir se mettre dans leurs rangs. Ce n'est encore qu'un tout petit point, à peine perceptible, mais ce point peut grossir, devenir montagne; et qui sait, de là sortir peut-être le triomphe final de l'Eglise.

Quoiqu'il en soit, nous croyons de notre devoir de ne pas laisser passer inaperçus ces points noirs, car ce sont des indices importants qui, comme tous les autres événements, doivent avoir leurs conséquences particulières. Toute division dans le camp des persécuteurs sera nécessairement un avantage pour le catholicisme. Pie IX et tous les catholiques n'attendent pas en vain la manifestation des desseins de Dieu sur son Eglise.

Les dernières réclamations du gouvernement prussien contre la liberté de la presse et celle de la parole, dans certains pays de l'Europe et surtout en Italie, sont la cause du refroidissement que nous signalons ici. Voici comment l'un des principaux journaux italiens répond aux exigences de M. de Bismarck :

" Le prince de Bismarck s'est mis en tête que la presse de toute l'Europe n'écrive que ce qui lui plaît. Rétablir la censure en Allemagne, passe encore; mais hors de l'Allemagne c'est une autre affaire. Il semble que l'idée lui sourit de renouveler les traditions despotiques de Napoléon I, et il impose à la France de rompre avec le cléricalisme (la religion), et il impose à l'Italie une loi contre les indiscretions diplomatiques et il menace d'un procès de lèse-majesté l'épiscopat français. Il va même jusqu'à faire des observations à la Belgique touchant l'attitude de son clergé et le langage de ses journaux.

" M. de Bismarck veut imposer silence à tous les instruments qui n'exécutent pas fidèlement sa sonate, supposant sans doute que le monde est disposé à le reconnaître pour chef de l'orchestre européen.

" Et contre cette étrange prétention, contre ces airs de despote nous nous révoltons.

« Comment ! les journaux officieux de Berlin protestent quotidiennement qu' l'Allemagne n'aspire à aucune prépondérance, et qu'elle ne la tolérera pas chez les autres; et toujours l'opinion publique est surprise de quelque nouvelle exigence mise en avant par son gouvernement.

« Nous le répétons : la lutte contre la réaction cléricale, contre le socialisme radical, est d'une très-belle chose, mais la liberté intérieure de chaque pays est aussi une très-belle chose; et surtout la liberté d'action internationale.

« L'Europe n'est pas l'Allemagne et les intérêts du gouvernement de Berlin ne sont pas précisément ceux de tous les gouvernements européens.

« Le prince de Bismarck peut vouloir et obtenir jusqu'à une certaine limite; mais qu'il se rappelle que tous les despotismes étendus à l'extérieur et basés sur la seule force du moment, se briseront contre une coalition de toutes les puissances menacées. Ainsi sont tombés Louis XIV et Napoléon I. »

Ainsi, M. de Bismarck est bien averti, ces empiètements ne rencontrent pas l'approbation de tous. Il est vrai que les Gouvernements n'osent pas encore se rebeller contre l'ingérence de la Prusse dans leurs affaires intérieures; mais l'opinion publique sent l'affront qu'on lui jette à la figure et cette opinion publique pourrait bien, dans un avenir assez rapproché, forcer les Gouvernements à briser les chaînes dont la Prusse veut les charger.

— Pendant que la désunion menace de se mettre dans le camp des larrons et des persécuteurs du nom catholique, certains indices non équivoques nous font croire à une union prochaine entre les puissances catholiques de l'Europe. La France et l'Autriche semblent reconnaître qu'il leur serait avantageux de se rapprocher pour le plus grand bien de leurs intérêts matériels et religieux.

« On paraît se préoccuper un peu, dit un journal parisien, depuis quelque temps, à Vienne, des relations actuelles de la France et de l'Autriche. La correspondance générale autrichienne fait remarquer à ce sujet que, d'après les renseignements dignes de foi, le Gouvernement français chercherait en ce moment à rendre ces relations plus intimes.

« Aucun homme d'Etat, aucun politique sérieux, dit-elle, ne saurait se dissimuler l'influence décisive qu'une entente cordiale entre les deux puissances devrait nécessairement exercer sur le maintien de la paix européenne, et cette entente le cabinet de Vienne est disposé à y contribuer de tous ses efforts. »

La France n'a plus sa force d'autrefois, les désastres qu'elle a éprouvés dans sa dernière guerre avec la Prusse l'ont considérablement affaiblie. Dans cette situation, la force matérielle de la France est bien peu de chose; mais il y a une influence plus puissante que celle qui s'impose par le canon et les gros bataillons, c'est l'influence morale, et la France, tout en restant sur le terrain d'une sage prudence, et en évitant de froisser les susceptibilités nationales des autres contrées, pourrait avantageusement exercer cette influence si elle avait le bon esprit de revenir à ses anciennes traditions de fille aînée de l'Eglise.

C'est à ce point de vue surtout que nous serions heureux d'une alliance entre la France et l'Autriche, alliance dont l'Eglise serait la première à bénéficier. Sans doute que Dieu peut se passer de cette alliance et que, sans le secours d'aucune influence humaine, il fera triompher son Eglise quand le temps en sera arrivé; mais les desseins providentiels sont impénétrables et, qui sait, la France et l'Autriche sont peut-être les instruments de réparation dont Dieu désine se servir. Dans tous les cas, l'alliance de ces deux pays catholiques,

ferait ouvrir les yeux aux gouvernements persécuteurs et les rendrait plus circonspects.

— Pendant qu'on s'occupe d'une alliance probable entre la France et l'Autriche, les armées royalistes obtiennent d'immenses succès en Espagne. Don Carlos à la tête de ses fidèles troupes catholiques, se voit de jour en jour plus près du succès final; encore un pas, encore une victoire, et l'Espagne lui sera assurée.

Où, le temps est proche où la catholique Espagne pourra enfin se débarrasser de la poignée de libres-penseurs et de socialistes ineptes qui la gouvernent ou plutôt qui la pillent et la ruinent depuis si longtemps. Le peuple espagnol, et par le peuple espagnol nous entendons cette nombreuse population restée fidèle à l'Eglise et à la royauté, le peuple espagnol soupire ardemment après la paix et avec une bravoure et une persévérance admirables il va se la procurer bientôt en se débarrassant, par la force des armes des agitateurs dont le joug lui est si odieux.

Nous considérons comme providentiels les succès inouïs que remporte Don Carlos sur les révolutionnaires de l'Espagne. Sans argent et sans armées, il a été présenté à son peuple et lui a dit: Je vous apporte la paix; mais cette paix il vous faut l'acheter chèrement au prix de votre sang et de votre fortune. Alors cette nation courageuse s'est rangée en masse sous les drapeaux de son roi légitime aux cris de Vive l'Eglise et la Royauté. Pendant quelque temps, Don Carlos a eu plus de soldats que d'armes, mais ses succès lui ont procuré les armes et les munitions qui lui manquaient et aujourd'hui il possède des armées nombreuses complètement équipées, parfaitement aguerries dont chaque pas est marqué par une victoire.

Du train que vont les choses, l'année actuelle verra sans doute le triomphe final des armées royales en Espagne. Alors la Religion persécutée et honnie aura dans Don Carlos et ses fidèles troupes un allié naturel et dévoué dont l'influence morale et matérielle, ajoutée à celle de la France et de l'Autriche, réduira à néant les desseins pervers de la Prusse, de l'Italie et de la Suisse réunies.

— La Belgique tient toujours bon contre les attaques de la libre-pensée. Pauvre petite Belgique, entourée de toutes parts par de puissants voisins protestants, libres-penseurs ou libéraux catholiques, elle soutient courageusement et avec succès le combat que lui livrent ses ennemis intérieurs et extérieurs et se montre de plus en plus fermement attachée au Siège de Pierre.

Les apôtres de la pensée qui se sont implantés en Belgique, fidèles à leurs tendances impies et aussi désireux de s'attirer les bonnes grâces de Bismarck et consorts, ne négligent cependant aucune occasion de s'attaquer aux libertés de l'Eglise catholique.

Dernièrement encore ils introduisaient dans les Chambres belges une demande tendant à forcer les municipalités à violer le droit des catholiques en exigeant que la sépulture des libres-penseurs, des excommuniés et des catholiques fidèles eût lieu dans un cimetière commun. Comme on le voit c'est la répétition de ce qui eut lieu à Montréal à l'égard de Guibord; le membre d'une association frappée d'excommunication.

Les lois de l'Eglise à ce sujet sont les mêmes partout: Le catholique seul a le droit d'être enterré dans un cimetière catholique. Cela ne fait pas l'affaire des libres-penseurs; ils trouvent bon de vivre en ennemis de l'Eglise, mais ils n'aiment pas à être enterrés comme des chiens. Aussi les libéraux belges ont-ils voulu enlever aux catholiques la jouissance exclusive de leurs cimetières, et ils ont

porté la question devant la Législature.

La lutte a été chaude, car les catholiques, aussi bien que les libéraux, comprenaient toute la gravité des conséquences qui en devaient nécessairement découler. L'attaque a été conduite avec ardeur, mais la défense ne l'a pas été moins; et, finalement, la liberté des catholiques et leur droit exclusif sur leurs cimetières ont été proclamés par un vote de 58 voix contre 39. Désormais, les cimetières catholiques ne seront plus forcés de recevoir les corps de ceux qui se sont volontairement exclus de l'Eglise ou qui en ont été séparés, et qui sont morts sans s'être réconciliés avec elle. Cette victoire est une de celles qui réjouissent le plus le cœur d'un catholique, car c'est la victoire du bien sur le mal.

Tout pour l'impiété, pour ceux qui sont les ennemis déclarés de la Religion et la persécution, toujours la persécution, pour les catholiques fidèles. Voilà les tendances incessantes de certains gouvernements livrés aux mains des fanatiques. Tous les pays persécuteurs nous en offrent des exemples journaliers.

Le Nouveau Brunswick ne fait pas exception à la règle que nous venons de poser. Pour satisfaire son fanatisme et sa haine invétérée contre tout ce qui porte le nom de catholique, le gouvernement de cette province a fabriqué l'engouement diabolique appelé l'Acte des Ecoles de 1871, et l'on sait comment cet engin a fonctionné depuis sa construction.

Mais une iniquité en appelle nécessairement une autre. Ce n'était pas assez de chasser les enfants catholiques des Ecoles publiques et de forcer les parents à contribuer au soutien des Ecoles protestantes, il fallait encore songer à augmenter la force des impies.

C'est le but que s'est proposé la Législature du Nouveau-Brunswick; et, dans ce but, elle vient d'adopter la seconde lecture d'un bill incorporant les loges orangistes. En outre, elle fait un appel chaleureux aux Ecossais protestants qui voudraient s'établir dans cette Province, leur offre les plus grands avantages et s'engage même à défricher une partie des lots qu'ils choisiront. Evidemment elle veut noyer l'élément catholique et l'écraser sous la force du nombre.

La Protection

De tous côtés on ne parle que protection, les manufacturiers de la Province d'Ontario réunis à Toronto au nombre d'environ 200, tous à l'unanimité ont adopté une résolution demandant la protection pour les articles sortant de leurs manufactures. La Chambre de Commerce de la Paissance s'est aussi assemblée à Ottawa, le 24 février dernier et la question de la Protection a été fortement agitée.

Parmi les diverses résolutions amenées devant la Chambre de Commerce en faveur de la protection, nous devons citer les suivantes: M. MacPherson propose: "Qu'un droit de 15 par 100 est juste et raisonnable; qu'aucun dérangement du tarif actuel n'est désirable; mais que si une révision avait lieu, il conviendrait de donner une attention particulière aux intérêts de l'Agriculture."

M. Gillespie propose ensuite en amendement qu'il est nécessaire que le tarif soit de 20 par cent au lieu de 15 par 100.

Puis le major Walker propose un contre amendement reconnaissant que le taux de 15 par 100 est suffisant et que s'il devenait nécessaire d'augmenter le revenu public, l'élévation des droits devrait porter sur les articles de luxe.

Enfin, après une longue discussion, dans laquelle presque tous les orateurs se prononcèrent fortement en faveur d'une protection plus élevée, la motion suivante fut adoptée sur un dividende de 42 voix contre 12:

Proposé par M. White: "Que par suite des grandes obligations assumées par la Paissance et du fait que durant le premier semestre de l'année fiscale courante, les dépenses ont excédé considérablement le revenu, il est probable que quelque révision du tarif sera nécessaire à la prochaine session du Parlement Canadien. Il soit résolu que dans l'opinion de cette chambre le principe des intérêts manufacturiers soit la base de cette révision du tarif, en tant qu'il serait d'accord avec les besoins du commerce et ceux du revenu public."

Ainsi, le commerce et les manufactures demandent presque à l'unanimité la Protection. On veut partout protéger nos articles manufacturés contre la concurrence étrangère. Seule l'agriculture, cette grande manufacture, la plus importante de toutes, reste dans la plus inconcevable apathie. Il a fallu même qu'un commerçant prît ses intérêts en mains sans quoi ils auraient été totalement oubliés.

Nous avons fait tout en notre pouvoir pour attirer l'attention des cultivateurs à cet égard. Peine inutile, on s'est bouché les yeux pour ne pas voir, et on s'est fermé les oreilles pour ne pas entendre. Un mouvement, sous forme de pétitions à la Législature et demandant la protection, a commencé à Ste. Thérèse, l'apathie des intéressés a tué ce mouvement. C'est à peine si deux paroisses ont répondu à l'appel de Ste. Thérèse. Et nous sommes là, les bras croisés, attendant que les autres, ceux qui n'ont aucun intérêt dans l'agriculture, fassent nos affaires.

C'est vraiment le plus étrange spectacle qu'il soit donné à l'homme de contempler. Une population considérable, comptant pour les sept huitième de la population, totale n'a pas seulement la force de faire accepter le moindre de ses désirs ni de faire reconnaître le moindre de ses besoins.

Voilà la conséquence inévitable du manque d'union, les cultivateurs sont nombreux; mais ils sont apathiques et ils ne sont pas unis. *Unissons-nous donc*, faisons donc voir notre force, sachons exposer nos besoins et travaillons à les satisfaire.

Les assemblées de manufacturiers et de commerçants ne peuvent nous être hostiles; mais elles ne travaillent en faveur de l'agriculture qu'en autant que leurs intérêts particuliers les leur demandent et leur action ne peut toujours nous être qu'indirectement favorable.

Il faut donc voir nous-mêmes à nos propres intérêts et pour cela, il faut l'union, des clubs agricoles, des cercles agricoles, des conventions agricoles.

Un nouveau moyen d'enseignement agricole

Nous ne laissons pas perdre une seule occasion de nous occuper de l'enseignement agricole, car nous sommes toujours entièrement convaincu que ce moyen contribuera pour une large part à l'amélioration des cultures, généralement on ne fait bien que ce que l'on sait parfaitement bien. C'est là un adage auquel il n'est pas nécessaire de donner du développement pour le faire entrer dans le cadre des vérités incontestables. Que l'on instruise l'habitant des campagnes, qu'on lui donne les notions nécessaires à l'exercice de sa profession, on verra l'agriculture fleurir dans toutes ses parties: l'émigration cessera, le capital se formera, le bétail s'améliorera, les engrais seront fabriqués avec plus de soin, l'outillage se perfectionnera, les labours auront lieu dans de meilleures conditions, les récoltes seront plus abondantes, la richesse se développera, et, de ces améliorations dues à l'enseignement, découleront ces bienfaits qui se répandront sur tout le territoire. Il n'est pas possible d'avoir à ce sujet le plus léger doute; à moins d'y mettre de la mauvaise volonté.

M. Victor Chatel est un infatigable pionnier de l'enseignement agricole dans toutes ses formes les plus variées. Cet intelligent

agronome a créé une société d'émulation et d'horticulture domestique entre les paroisses de Bonnemaison, d'Hamars et Campandré-Valcongrain : il propage les bons livres agricoles dans ces paroisses et dans leurs écoles primaires, il distribue gratuitement de nombreuses notices dans lesquelles il traite avec soin, avec savoir, avec intelligence les diverses questions agricoles, il encourage tous les cultivateurs à souscrire à un journal agricole, etc. On ne peut certes pas employer plus utilement ses loisirs, et il serait vivement à désirer que l'on rencontrât sur tous les points du pays des hommes aussi généreux et aussi dévoués au bien public.

M. Victor Chatal ne veut pas s'arrêter en si bon chemin ; tous jours il cherche des moyens nouveaux, et il en a trouvé, comme on peut en juger par la lettre suivante qu'il vient d'adresser au préfet de son département (Culvados) :

" Monsieur,

" Encouragé par l'appui bienveillant que vous avez daigné m'accorder pour organiser le dernier concours de petite culture et d'enseignement agricole et horticole du comice communal de Valcongrain, je viens avec confiance vous adresser ma première requête pour 1874.

" Désirant particulièrement donner suite à l'une des idées que j'avais exprimées dans les statuts de ce comice, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de faire placer dans une boîte grillée et apposée à mes frais au centre de chacun des trois bourgs de Campandré-Valcongrain, Bonnemaison et Hamars, et près de mon habitation, les nombreuses communications que je compte faire cette année aux membres de cette petite association et aux cultivateurs des trois communes qui la composent, au moyen des journaux et brochures que je reçois et de mes propres publications.

" Les rapports du président du comice deviendront alors plus fréquents, plus prompts, plus directs et plus fructueux, non-seulement avec les membres de ce comice, mais aussi avec les cultivateurs des communes précitées, et ceux des environs pourront même profiter quelquefois de ces communications. Ce sont, en un mot, monsieur, des conférences agricoles et horticoles, mais en permanence, que je désire établir dans les communes rurales formant la circonscription du comice de Valcongrain. Je ferai en sorte que ces petites instructions soient toujours à la portée de ceux auxquels elles s'adresseront, et qui, pour le plus grand nombre, ignorent même qu'il existe des journaux d'agriculture et d'horticulture. Je tâcherai, du reste, d'en accroître l'intérêt et l'utilité par quelques communications relatives à l'hygiène des populations rurales, aux connaissances diverses qui peuvent les intéresser et aux faits de nature à entretenir ou développer parmi elles, avec l'amour du travail, de l'instruction, de la famille et du champ paternel, des sentiments généreux....

" Je serais heureux si je pouvais, par ces moyens et avec le temps, réussir à justifier au moins en partie la devise du comice, inscrite en tête de ses statuts, que j'ai l'honneur de vous adresser de nouveau.

Cette devise est ainsi conçue : *Instruction — Progrès — Accroissement des produits et de la valeur du sol — Moralisation — Union — Bienfaisance.*

M. Victor Chatal prend, comme on le voit, tous les moyens pour la réaliser de la façon la plus complète.

Dans tous les cas, nous sommes heureux de déclarer ici que toutes nos sympathies sont acquises au nouveau monde de propagation d'enseignement agricole et horticole que M. Victor Chatal ne tardera probablement pas à propager. Les cultivateurs de cette heureuse contrée auront ainsi toujours sous les yeux de bons préceptes qu'ils pourront mettre fructueusement en pratique. Chaque dimanche ils emploieront quelques instants à lire cette espèce de gazette de village dans laquelle ils trouveront des principes vrais, des méthodes applicables dans leur localité. C'est là une œuvre essentiellement moralisatrice, et nous devons par conséquent adresser les éloges les plus chaleureux à M. Victor Chatal. Nous l'avons répété bien des fois : un homme de cœur, d'initiative, de dévouement peut rendre de grands services dans le pays qu'il habite, et laisser ainsi sur cette terre des traces ineffaçables de son passage. C'est une consolation pour le présent et pour l'avenir !

Le traitement des engrais

Les habitants des campagnes ne prennent pas toujours les précautions nécessaires pour obtenir des engrais dans les meilleures conditions ; par négligence, ils laissent évaporer les gaz fertilisants ou perdre des purins d'une grande valeur.

Et cependant, les cultivateurs ne devraient pas seulement chercher à conserver les engrais dans leur état normal, mais encore prendre tous les moyens possible pour les améliorer.

Comme nous l'avons dit déjà bien des fois, les fumiers d'écurie ne contiennent pas toujours à d'assez fortes doses les éléments dont peut avoir besoin la plante cultivée ; eh bien ! il faut les y ajouter ; tantôt ce sont des phosphates, tantôt des sels alcalins, tantôt de l'azote, etc. Il est excessivement important d'équilibrer tous ces éléments afin que les plantes soient à l'aise dans le milieu où on les place.

Pendant l'hiver, les bestiaux restent à l'étable, et par conséquent c'est dans cette saison qu'ils produisent la plus grande quantité de fumiers et ces fumiers ont besoin d'être soigneusement traités, afin qu'ils ne subissent aucune déperdition. Si l'on s'aperçoit que les phosphates font défaut, il est bien simple de prendre des os réduits le plus possible en poudre ou bien des phosphates fossiles finement moulus et de les mélanger dans les purins qui servent à arroser les tas de fumier ou encore mieux de les semer sur les couches de fumier au fur et à mesure qu'on élève les tas. Ce phosphate peu soluble de sa nature et par conséquent d'une assimilation difficile pour les plantes, devient soluble par la fermentation.

Il est indispensable d'arrêter le mieux possible la volatilisation des ammoniacaux : le moyen est simple, facile et peu dispendieux et, sans aucun doute, beaucoup de nos lecteurs le connaissent déjà. Il consiste à saupoudrer tous les matins le sol des écuries et les engrais avec une petite quantité de plâtre cru. Dans la proportion d'une demi livre environ par tête de gros bétail. Par une réaction chimique, les sels ammoniacaux volatils sont transformés, dès qu'ils se dégagent, en sulfate d'ammoniac fixe et les fumiers se conservent ainsi facilement dans les fosses. C'est là, d'ailleurs, un procédé excellent pour assainir les étables ; toute odeur ammoniacale si forte et si désagréable, quand on pénètre dans une écurie fermée, disparaît complètement. Il va sans dire que la dépense est peu considérable, car le prix du plâtre n'est pas élevé, surtout dans ce pays.

En Suisse, les étables sont entièrement nettoyées tous les matins et on place d'autres litières. Les fumiers sont étendus chaque jour par couches minces, placées dans les cours de ferme, à l'ombre d'arbres plantés dans ce but et garantis contre les pluies. Le purin tombe dans une fosse creusée au pied des tas de fumier ; si le terrain n'est pas imperméable, on le revêt d'une maçonnerie étanche afin d'empêcher les infiltrations. Les tas de fumier sont arrosés avec du purin faible, toutes les fois que le besoin s'en fait sentir et même avec de l'eau pure, lorsque le purin manque, car il est utile que le blanc ne se produise pas. Le fumier doit être gras, onctueux et, pour cela, il a besoin d'être soigné. Le fumier est la richesse de la ferme, qu'on ne l'oublie jamais.

Les jeunes gens et l'Agriculture

La rareté de la main-d'œuvre est une dure épreuve pour nos cultivateurs. Non-seulement les faibles produits du sol les empêchent de pouvoir payer les salaires demandés, mais encore le nombre des personnes disposées à s'engager sur les fermes diminue d'année en année. La difficulté semble même augmenter sans cesse par l'aversion toujours croissante que la jeune génération manifeste contre la vie rurale. Que de fois j'ai entendu dire par un brave père de famille : " Il me faut vendre ma terre, mes garçons ne veulent pas rester avec moi, et avec les récoltes que nous obtenons aujourd'hui et les prix qu'il nous faut payer aux domestiques, il est impossible de se tirer d'affaires."

Le jeune homme qui resté fidèle au toit natal, qui travaille sur la terre paternelle sans soupirer après une autre occupation, sans songer aux courses lointaines et aventurées, ce jeune homme là devient de nos jours une véritable exception. Je ne prétends pas que tous les fils de cultivateurs doivent nécessairement faire des

cultivateurs, pas plus que les fils de l'avocat, du médecin ou du commerçant ne doivent nécessairement adopter les professions respectivement suivies par leurs pères. Il y a d'ailleurs des enfants de cultivateurs qui ne sont pas faits pour le travail de la ferme: leur vocation les appelle évidemment ailleurs. Toute l'inclination de leur esprit se porte vers d'autres occupations; et certes notre pays n'a souvent qu'à s'en féliciter. La plupart de nos hommes éminents sont des fils de cultivateurs, et on voit briller en eux ces habitudes de travail, ces principes de franchise et d'humanité qui caractérisent notre classe agricole. Tel qui n'aurait peut-être su que végéter sur une ferme, fait en ce moment l'honneur du barreau et de la magistrature par l'intégrité et la droiture de jugement puisés sur la ferme. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'une foule de jeunes gens laissent chaque année la campagne à leur grand détriment et contre les intérêts du pays. Si nous pouvons citer avec orgueil des faits d'agriculteurs remplissant glorieusement les plus hautes positions sociales, nous sommes aussi forcés de déplorer le sort des milliers d'individus qui n'auraient jamais dû quitter la charrue pour rechercher des occupations auxquelles ils n'étaient pas appelés. Que d'avocats, de notaires, d'employés, etc., etc., maudissent en ce moment la mauvaise influence qui les a éloignés d'une profession aussi noble que l'agriculture, qu'ils seraient heureux de pouvoir redemander à cet art antique et honorable le bonheur, l'indépendance que leur refusent les carrières encombrées dans lesquelles ils se sont jetés.

Sans parler de notre éducation domestique qui laisse tant à désirer, de la maison paternelle que l'on s'occupe généralement si peu de rendre attrayante et agréable, je n'hésite pas à attribuer la désertion de notre jeunesse en bonne partie au fait suivant: nous ne savons pas faire aimer l'agriculture à nos enfants. S'il y a un mauvais outil sur la ferme, de suite il échoit au jeune homme; on ne calcule pas s'il convient à sa force, s'il peut s'en servir d'une manière satisfaisante, rien de tout cela. Un homme fait ne consentirait jamais à travailler l'espace d'une heure avec un vieux instrument, et on condamne la garçon à le manier des journées entières! On lui donne une faux usée, une fourche époincée, une pelle mise au rebut depuis longtemps, et encore lui fait-on souvent des reproches pour n'avoir pas assez travaillé. Cet enfant qui commence à songer à son futur état de vie, on l'enverra faire seul des travaux ennuyeux, comme de ramasser des pierres, arracher des mauvaises herbes dans les champs, etc., etc.; et l'on sera étonné s'il se dégoûte de l'agriculture, s'il finit par l'envisager comme la pire des conditions. Les enfants aiment la compagnie, la distraction; le père doit travailler avec eux, surtout si l'ouvrage offre quelque chose de monotone: il commet une grande faute s'il les laisse à seuls sous le prétexte que le travail est léger, et s'il va fumer la pipe chez le voisin ou s'amuser au village. Nos jeunes gens ont encore besoin d'avoir leurs journées de récréations; l'amusement est une nécessité de leur âge. De temps en temps on devrait leur permettre la suspension du travail et aller avec eux visiter des fermes modèles, des expositions. Enfin, il faudrait leur laisser voir l'agriculture sous un jour plus attrayant, leur faire espérer le bonheur et les jouissances intellectuelles à côté des rudes travaux des champs.

Il y a une multitude de moyens à prendre pour intéresser les jeunes gens dans les opérations de la ferme; n'en négligeons aucun. S'ils se trompent reprenons-les avec douceur; s'ils nous importunent de leurs questions, répondons leur avec patience et de manière à flatter et satisfaire leur curiosité. N'oublions jamais que nous sommes nous-mêmes été jeunes, et combien nous étions facilement impressionnés.

Enfin, n'oublions pas surtout le grand moyen de développer le goût de l'agriculture chez nos enfants; la lecture des livres et des journaux agricoles. — JEAN BELLEVUE.

Petite Chronique

La Compagnie de Jésus—A propos de la Compagnie de Jésus, la statistique que publient, à la fin de chaque année, les RR. P.P., montre que pendant la persécution de 1873 le nombre des jésuites s'est élevé de 8,963 à 9,102. La Révolution ne croyait certes pas donner 140 fils de plus à saint Ignace.

Pèlerinage des américains à Notre-Dame de Lourdes.—Les

dernières dépêches de New-York annonçaient que plusieurs américains catholiques allaient faire, sous les auspices de "l'Union Catholique" de Brooklyn, un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes et à Rome. Le *Catholic Review* nous informe que Mgr. l'archevêque de New-York encourage les pieux fidèles qui entreprennent une si sainte action.

Les pèlerins partiront de New-York vers le 15 mai.

Emigrés à New-York.—Dans le cours de l'année dernière, 267,901 émigrés sont débarqués au port de New-York.

Fermiers en Angleterre.—On compte en Angleterre 400,000 fermiers, et 71,000 d'entr'eux cultivent plus de 100 acres de terre chacun.

De tout un peu.—Dire que toutes les religions sont également bonnes, c'est nier la Providence et affirmer que Dieu, après avoir créé le monde, n'a plus daigné s'occuper de son œuvre.

On peut comparer à un homme qui s'endort sur le bord d'un précipice, celui qui a pris le parti de regarder comme indifférent que la religion soit vraie ou fautive.

On ne demande que quatre choses à une femme: que la vertu habite dans son cœur; que la modestie brille sur son front; que la douceur découle de ses lèvres; que le travail occupe ses mains.

RECETTES

Nouveau remède contre la petite vérole

Un correspondant écrivait au *Star* la recette suivante comme traitement de la petite vérole, lui assurant qu'elle a déterminé plusieurs guérisons: 1 grain de sulfate de zinc, 1 grain de digitale, ½ cuillerée à thé de sucre, 2 cuillerées à bouche d'eau. Lorsque le tout est mêlé, on y ajoute encore un tiers de roquillo d'eau. Dose: Une cuillerée à thé toutes les heures.

Secret pour rendre invisibles les marques de petite vérole et les rides

On prend: cire blanche 1 gros, blanc de baleine, un gros; on fait fondre au bain-marie et on ajoute: eau de roses 1 demie once, teinture de baume de tolu 1 gros; on en étend sur le visage le soir en se couchant, et le lendemain on s'essuie doucement le visage avec un linge fin.

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Rivière-du-Loup		Division
	Tram de Vert	Tram de Vert	
Rivière-du-Loup	4:00	10:00	
St. Arsené	4:05	10:05	
St. Alphonse	4:10	10:10	
St. André	4:15	10:15	
St. Basile	4:20	10:20	
St. Charles	4:25	10:25	
St. Jean	4:30	10:30	
St. Michel	4:35	10:35	
St. Valer	4:40	10:40	
St. Pierre	4:45	10:45	
St. Thomas	4:50	10:50	
St. François	4:55	10:55	
St. Jean	5:00	11:00	
St. Joseph	5:05	11:05	
St. Louis	5:10	11:10	
St. Roch	5:15	11:15	
St. Antoine	5:20	11:20	
St. Jean	5:25	11:25	
St. Basile	5:30	11:30	
St. Michel	5:35	11:35	
St. Charles	5:40	11:40	
St. Jean	5:45	11:45	
St. Alphonse	5:50	11:50	
St. André	5:55	11:55	
St. Basile	6:00	12:00	
St. Valer	6:05	12:05	
St. Pierre	6:10	12:10	
St. Thomas	6:15	12:15	
St. François	6:20	12:20	
St. Jean	6:25	12:25	
St. Joseph	6:30	12:30	
St. Louis	6:35	12:35	
St. Roch	6:40	12:40	
St. Antoine	6:45	12:45	
St. Jean	6:50	12:50	
St. Basile	6:55	12:55	
St. Michel	7:00	1:00	
St. Charles	7:05	1:05	
St. Jean	7:10	1:10	
St. Alphonse	7:15	1:15	
St. André	7:20	1:20	
St. Basile	7:25	1:25	
St. Valer	7:30	1:30	
St. Pierre	7:35	1:35	
St. Thomas	7:40	1:40	
St. François	7:45	1:45	
St. Jean	7:50	1:50	
St. Joseph	7:55	1:55	
St. Louis	8:00	2:00	
St. Roch	8:05	2:05	
St. Antoine	8:10	2:10	
St. Jean	8:15	2:15	
St. Basile	8:20	2:20	
St. Michel	8:25	2:25	
St. Charles	8:30	2:30	
St. Jean	8:35	2:35	
St. Alphonse	8:40	2:40	
St. André	8:45	2:45	
St. Basile	8:50	2:50	
St. Valer	8:55	2:55	
St. Pierre	9:00	3:00	
St. Thomas	9:05	3:05	
St. François	9:10	3:10	
St. Jean	9:15	3:15	
St. Joseph	9:20	3:20	
St. Louis	9:25	3:25	
St. Roch	9:30	3:30	
St. Antoine	9:35	3:35	
St. Jean	9:40	3:40	
St. Basile	9:45	3:45	
St. Michel	9:50	3:50	
St. Charles	9:55	3:55	
St. Jean	10:00	4:00	
St. Alphonse	10:05	4:05	
St. André	10:10	4:10	
St. Basile	10:15	4:15	
St. Valer	10:20	4:20	
St. Pierre	10:25	4:25	
St. Thomas	10:30	4:30	
St. François	10:35	4:35	
St. Jean	10:40	4:40	
St. Joseph	10:45	4:45	
St. Louis	10:50	4:50	
St. Roch	10:55	4:55	
St. Antoine	11:00	5:00	
St. Jean	11:05	5:05	
St. Basile	11:10	5:10	
St. Michel	11:15	5:15	
St. Charles	11:20	5:20	
St. Jean	11:25	5:25	
St. Alphonse	11:30	5:30	
St. André	11:35	5:35	
St. Basile	11:40	5:40	
St. Valer	11:45	5:45	
St. Pierre	11:50	5:50	
St. Thomas	11:55	5:55	
St. François	12:00	6:00	
St. Jean	12:05	6:05	
St. Joseph	12:10	6:10	
St. Louis	12:15	6:15	
St. Roch	12:20	6:20	
St. Antoine	12:25	6:25	
St. Jean	12:30	6:30	
St. Basile	12:35	6:35	
St. Michel	12:40	6:40	
St. Charles	12:45	6:45	
St. Jean	12:50	6:50	
St. Alphonse	12:55	6:55	
St. André	1:00	7:00	
St. Basile	1:05	7:05	
St. Valer	1:10	7:10	
St. Pierre	1:15	7:15	
St. Thomas	1:20	7:20	
St. François	1:25	7:25	
St. Jean	1:30	7:30	
St. Joseph	1:35	7:35	
St. Louis	1:40	7:40	
St. Roch	1:45	7:45	
St. Antoine	1:50	7:50	
St. Jean	1:55	7:55	
St. Basile	2:00	8:00	
St. Michel	2:05	8:05	
St. Charles	2:10	8:10	
St. Jean	2:15	8:15	
St. Alphonse	2:20	8:20	
St. André	2:25	8:25	
St. Basile	2:30	8:30	
St. Valer	2:35	8:35	
St. Pierre	2:40	8:40	
St. Thomas	2:45	8:45	
St. François	2:50	8:50	
St. Jean	2:55	8:55	
St. Joseph	3:00	9:00	
St. Louis	3:05	9:05	
St. Roch	3:10	9:10	
St. Antoine	3:15	9:15	
St. Jean	3:20	9:20	
St. Basile	3:25	9:25	
St. Michel	3:30	9:30	
St. Charles	3:35	9:35	
St. Jean	3:40	9:40	
St. Alphonse	3:45	9:45	
St. André	3:50	9:50	
St. Basile	3:55	9:55	
St. Valer	4:00	10:00	
St. Pierre	4:05	10:05	
St. Thomas	4:10	10:10	
St. François	4:15	10:15	
St. Jean	4:20	10:20	
St. Joseph	4:25	10:25	
St. Louis	4:30	10:30	
St. Roch	4:35	10:35	
St. Antoine	4:40	10:40	
St. Jean	4:45	10:45	
St. Basile	4:50	10:50	
St. Michel	4:55	10:55	
St. Charles	5:00	11:00	
St. Jean	5:05	11:05	
St. Alphonse	5:10	11:10	
St. André	5:15	11:15	
St. Basile	5:20	11:20	
St. Valer	5:25	11:25	
St. Pierre	5:30	11:30	
St. Thomas	5:35	11:35	
St. François	5:40	11:40	
St. Jean	5:45	11:45	
St. Joseph	5:50	11:50	
St. Louis	5:55	11:55	
St. Roch	6:00	12:00	
St. Antoine	6:05	12:05	
St. Jean	6:10	12:10	
St. Basile	6:15	12:15	
St. Michel	6:20	12:20	
St. Charles	6:25	12:25	
St. Jean	6:30	12:30	
St. Alphonse	6:35	12:35	
St. André	6:40	12:40	
St. Basile	6:45	12:45	
St. Valer	6:50	12:50	
St. Pierre	6:55	12:55	
St. Thomas	7:00	1:00	
St. François	7:05	1:05	
St. Jean	7:10	1:10	
St. Joseph	7:15	1:15	
St. Louis	7:20	1:20	
St. Roch	7:25	1:25	
St. Antoine	7:30	1:30	
St. Jean	7:35	1:35	
St. Basile	7:40	1:40	
St. Michel	7:45	1:45	
St. Charles	7:50	1:50	
St. Jean	7:55	1:55	
St. Alphonse	8:00	2:00	
St. André	8:05	2:05	
St. Basile	8:10	2:10	
St. Valer	8:15	2:15	
St. Pierre	8:20	2:20	
St. Thomas	8:25	2:25	
St. François	8:30	2:30	
St. Jean	8:35	2:35	
St. Joseph	8:40	2:40	
St. Louis	8:45	2:45	
St. Roch	8:50	2:50	
St. Antoine	8:55	2:55	
St. Jean	9:00	3:00	
St. Basile	9:05	3:05	
St. Michel	9:10	3:10	
St. Charles	9:15	3:15	
St. Jean	9:20	3:20	
St. Alphonse	9:25	3:25	
St. André	9:30	3:30	
St. Basile	9:35	3:35	
St. Valer	9:40	3:40	
St. Pierre	9:45	3:45	
St. Thomas	9:50	3:50	
St. François	9:55	3:55	
St. Jean	10:00	4:00	
St. Joseph	10:05	4:05	
St. Louis	10:10	4:10	
St. Roch	10:15	4:15	
St. Antoine	10:20	4:20	
St. Jean	10:25	4:25	
St. Basile	10:30	4:30	
St. Michel	10:35	4:35	
St. Charles	10:40	4:40	
St. Jean	10:45	4:45	
St. Alphonse	10:50	4:50	
St. André	10:55	4:55	
St. Basile	11:00	5:00	
St. Valer	11:05	5:05	
St. Pierre	11:10	5:10	
St. Thomas	11:15	5:15	
St. François	11:20	5:20	

GRAINES

FLEURS ET DE JARDINS

EXPÉDIÉES PAR LA POSTE

Dans toute la Puissance du Canada.

Notre Chromo "Le Petit Fleuriste," très-belle image pour Salon, de 17 pouces sur 22, est envoyé gratuitement à tous ceux qui nous feront une commande de graines pour au-delà de cinq piastres.

Nous expédions notre Catalogue gratuitement, à tous ceux qui nous en feront la demande.

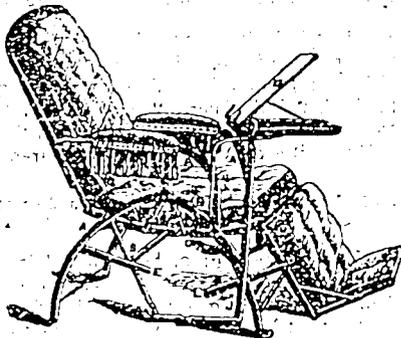
CHASE BROTHERS ET BOWMAN,

Grainstiers à OSHAWA, Ontario.

LA CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

FIRMIN H. PROULX,

Agent.



EN VENTE A
Srs. Anne de la Poutière.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

La charpente de cette Chaise est en fer verni et bronzé, léger, fort et durable. Elle ne se déränge pas facilement, et elle est si facile à manœuvrier qu'un enfant peut l'ajuster.

Le bourrage est fait selon l'art et rend la Chaise un beau meuble pour le Salon, la Bibliothèque ou la Chambre, ainsi qu'un siège commode et luxueux.

Les Invalides trouvent cette Chaise la meilleure qu'on ait inventée pour leur usage. On la change facilement de la position perpendiculaire à une position inclinée, et en lit avec matelas complet.

Dans les maladies, où le patient ne peut rester couché, elle offre un changement de position agréable.

Comme Chaise de lecture, elle est parfaite, pour fumer, sans égale, et pour écrire on peut lui fixer un pupitre portatif.

Circulars avec dessins explicatifs envoyés sur demande. Tout ordre par la poste ou autre sera exécuté avec promptitude; les Chaises seront empaquetées avec soin, et expédiées sur paiement à l'acheteur.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec orn. frisé \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Damas fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.

245, Rue St. Jacques, Montréal.

MUSIQUE NOUVELLE !!

RECUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

MUSIQUE INSTRUMENTALE :

Bucéphale, galop brillant.....	Dessaux.....	60 centim.
Junon, valse.....	Graziani.....	60 "
Polka des moineaux.....	Jeanvrot.....	40 "
Epiéglorie.....	Bachmann.....	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	Kowalski.....	65 "
Sur l'Adriatique.....	".....	60 "
La jolie hongroise, valse.....	Fischer.....	60 "
Pracovin, mazurka.....	Kowalski.....	70 "
Le roulis, caprice maritime.....	".....	50 "
Solitude, nocturne.....	".....	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	Leduc.....	50 "
L'aveu, valse brillante.....	Kowalski.....	75 "
Olga, mazurka.....	Graziani.....	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	Deluseurie.....	50 "
Le chant du lazzarone.....	Kowalski.....	60 "
Marche turque.....	".....	60 "
etc., etc., etc.		

MUSIQUE POUR ORGUE

LE SERVICE DE L'EGLISE:—100 morceaux brillants et facile pour Orgue, par Valenti—\$2.50

TREASOR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol: \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres:—A. Miné,— Lorenzo,—Marius-Gueit,—Lefebure-Wely,—De Calonne, etc.

METHODES ELEMENTAIRES

(En français).

Méthode de violon.....	75 centim.
" de flûte.....	75 "
" d'accordéon.....	75 "
" de hautbois.....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn.....	75 "
" de Clarinette.....	80 "
" d'harmonium.....	80 "
etc., etc., etc.	

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique, 113, rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B. — Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques-uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, janvier, 1874.
L'ÉCOMTE AUTORISÉ SUR LES ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.